

SCHWEIZERISCHE VERTRETUNG REPRÉSENTATION SUISSE

in/à

Pretoria

EPD 10.11.77 -9

DP-Ref. 6-8.15.21.44 Sud

Ihr Zelchen Votre référence Ihre Nachricht vom Votre communication du Unser Zeichen Notre référence Datum Date

380.0 - TC/mr

Direction politique

le 31 octobre 1977

Gegenstand/Objet: Démarche à la suite des mesures du 19 octobre 1977

Je reviens sur vos instructions 64 du 27 octobre 1977 et sur ma communication du 28 octobre par laquelle je vous ai donné connaissance de l'essentiel de ma démarche auprès des autorités sud-africaines, entreprises le 28 octobre, pour leur faire part de la préoccupation du Conseil Fédéral à la suite des mesures répressives prises par Pretoria le 19 octobre dernier.

Pour votre complète information, je vous donne, ci-après, les trois points que j'ai indiqué à mon interlocuteur, M. J. van Dalsen, secrétaire adjoint du ministère des Affaires étrangères (soit le numéro deux du Département):

- I. The Swiss Federal Council is upset and preoccupied by the events of the 19th October, 1977, which have created a wave of emotion and a great concern in Switzerland.
- II. In its last session on the 26th October, 1977, the Swiss Federal Council has discussed the situation in South Africa and reaffirmed its position regarding the policy of apartheid of the Government of South Africa.
- III. The Swiss Government has reaffirmed that it does not accept the apartheid policy which is contrary to the tradition of the Swiss People and adverse to the principles of the human rights as recognized by the international community.

Beilagen / Annexes:

./.

Durchschlag an Copie à



Vous constaterez que j'ai insisté, dans ma démarche, sur la préoccupation du Conseil Fédéral; les termes "great concern" en soulignent
l'accent. Mon interlocuteur a écouté très attentivement mes propos. Il
m'a dit qu'il avait déjà reçu le texte intégral du communiqué de presse
du Conseil Fédéral que l'ambassadeur d'Afrique du Sud à Berne avait
télexé. M. van Dalsen m'a informé qu'il prenait note de ma démarche et
qu'il en fera part au ministre des Affaires étrangères.

L'Ambassadeur de Suisse

(Th. R. Curchod)

mlin